



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service Eau, Forêt et Biodiversité  
Police de l'eau sur l'axe Loire  
Affaire suivie par : André TORRES  
Tél : 03 86 71 52 21  
courriel : andre.torres@nievre.gouv.fr

Nevers, le **21 DEC. 2020**

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement concernant l'opération suivante :

**« Projet d'aménagement de la place Mossé et de ses abords, situés dans le lit majeur de la Loire, en rive droite, sur le territoire de la commune de Nevers »**  
dossier enregistré sous le numéro : **58-2020-00218**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 23 octobre 2020, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier sous réserve de veiller à respecter les éléments du dossier de demande.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la commune de Nevers pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information.

Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la NIEVRE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois. En cas de recours par les tiers, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois le délai mentionné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Copies** : Subdivision Loire et Natura 2000 – DDT 58

Monsieur Cédric DUHEM  
NIEVRE AMENAGEMENT  
13, rue Ferdinand Gambon – CS 50001  
58027 NEVERS Cedex

La Chef du bureau  
milieux aquatiques et pêche

**Aude PELICHET**